

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2018

PRESENTS : Mme Laurence DUMAS, MM. Serge CHARLERON, Jean-Pierre LALLET, Jean DUROUX, Patrick DUCLAUX, Philippe DAYMARD, Hubert MIERMONT, Sébastien LAFARGE

ABSENTES EXCUSEES : Mmes BREUIL Nicole et PAGET Paulette

ORDRE DU JOUR

▪ Budget 2018 COMMUNE :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	0.00	484 955.17	0.00	0.00
Restes à réaliser	0.00	0.00	40 158.00	142 149.99
Proposition de vote	890 570.80	405 615.63	403 117.85	301 125.86
TOTAL	890 570.80	890 570.80	443 275.85	443 275.85

Les principaux axes de travaux pour l'année 2018 seront les suivants : programme important de travaux de voirie, poursuite de l'étude préalable concernant l'aménagement du bourg, opération de réhabilitation de locaux communaux, de même un programme triennal (2017-2019) est envisagé concernant la défense incendie des villages.

▪ Taux d'imposition 2018 :

L'assemblée délibérante décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2018.

Taxe d'habitation : 9.05 %

Taxe sur le foncier bâti : 13.06 %

Taxe sur le foncier non bâti : 64.26 %

▪ Budget 2018 ASSAINISSEMENT :

	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	0.00	52 297.41	0.00	225 036.24
Restes à réaliser	0.00	0.00	10 000.00	0.00
Propositions de vote	130 000.00	77 702.59	307 623.16	92 586.92
TOTAL	130 000.00	130 000.00	317 623.16	317 623.16

Le principal axe pour l'année 2018 est la poursuite de l'étude concernant la révision du schéma directeur de l'assainissement qui doit déboucher sur une planification de travaux nécessaires à réaliser. De plus, la réhabilitation des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales des villages de Visis et de Rollières va être étudiée cette année, pour une réalisation souhaitée dans les meilleurs délais.

▪ Tarif de la cantine scolaire : Le Conseil Municipal vote les tarifs suivants, à partir du 01^{er} avril 2018 – augmentation de 0.9% pour cette année :

- Enfant : 2.52 €
- Adulte : 4.24 €

- **Communauté de communes Xaintrie Val'Dordogne – Approbation du rapport de la CLECT :** Chaque commune membre de la communauté de communes XVD est représentée au sein d'une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées. Plusieurs réunions ont eu lieu en 2018 et ladite commission a statué sur les montants définitifs. Pour RILHAC XAINTRIE, 103 541.33 € seront reversés sur le Budget Communal 2018.

- **Questions diverses :**
 - _ Accord de principe donné pour l'achat de 2 abris de touche afin d'équiper le stade de football communal : voir avec l'association pour le mode de financement.
 - _ Point refait sur le projet d'aménagement de l'ancien local de la Poste : des devis sont en cours.

L'ensemble des délibérations, des comptes administratifs et des budgets prévisionnels peut être consulté à la mairie.

Le Maire,

Laurence DUMAS

